Le magazine de la ville de Marcq-en-Barœul

Images de Marcq

un art de vivre

N°241 JUIN 2015

Zones bleues : un projet concerté contre les voitures ventouses p.7
Marcq-en-Barœul : une ville pour tous ! p.14
Ambiance funk et disco pour la fête de la Musique p.28

Sommaire

Album du mois

Edito de Bernard GÉRARD

Tribune

Actualités
Zones bleues : un projet concerté contre les voitures ventouses 7
Ferme aux Oies : fin des travaux 9
Comment accélérer l'arrivée de la fibre optique à votre domicile ? 9
Le PIJ déménage au Parc du Petit Prince 10
L'heure est à la fête au Parc Valmy 10
L'entreprise version junior 11
Permanences emploi du mois de juin 11
Infos pratiques 11

Quartiers
Soirée couscous à la Briqueterie 13

A propos de…
Dossier Accessibilité : Marcq-en-Barœul, une ville pour tous 14

Portrait
Jean-François Zimmermann, amoureux des Lettres et de l'Histoire 19

Commerce Artisanat
Fleur de Lys : un petit restaurant-bar, tout en nuance 21
Restaurant l'Epicurien : vers une nouvelle ère bistronomique 21
L'Estaminet de la Ferme aux Oies : le charme de l'authenticité 21

Eco Attitudes
« Je lis, je troque » : des livres nomades pour des lecteurs citoyens 22
Agenda 21 : un premier débat au sein du comité 22

Solidarités
Un défi humain et solidaire 23
Rappel Plan Canicule 23

Générations Futures
Bilan positif et maintien de l'organisation pour les TAP 24
Vélos réglés et casques sur la tête : prêts pour la rando cyclo ! 25
Inscription pour la rentrée scolaire 2015-2016 25
Les inscriptions en ligne pour les accueils de loisirs d'été sont ouvertes jusqu'au 15 juin 25

Sport & Pleine Forme
Euromeeting : départ pour Gladbeck imminent ! 26
Un concours amateur de jeunes cavaliers 26
Le Challenge Serge Charles 27
Le championnat de France des sapeurs pompiers 27
D'autres rendez-vous sportifs 27

A l'Affiche
Ambiance funk et disco pour la fête de la Musique 28
Conservatoire en fête 28
Music' à ma porte se prolonge en juin 28
Première édition pour « Les trottoirs de l'art » 29
Le Brésil à portée de pied 29
Des nouveautés au programme du Festival au Nord d'Avignon ! 29

Programme du Colisée Lumière

p. 4 p. 5 p. 6 p. 7 p. 13 p. 14 p. 19 p. 21 p. 22 p. 23 p. 24 p. 26 p. 28 p. 30

Images de Marcq
un art de vivre

Images de Marcq
N° 241

Directrice de la Publication
Sophie ROCHER

Directrice de la Communication
Christine MAHMOUDI

Rédacteur en Chef
Chloé BIDET

Collaboration rédactionnelle
Christine MAHMOUDI
Edith MASSE

Photographies
Ville de Marcq-en-Barœul

Rédaction
Mairie de Marcq-en-Barœul
03.20.45.45.45
www.marcq-en-barœul.org

Mise en page - Photocomposition
Photogravure
Spid Communication 03.28.38.45.31

Conception de la maquette
et de la couverture
DPS Monébak 03.20.14.24.60

Impression
DB Print 03.20.28.83.20

Dépôt légal : juin 2015
ISSN : 1255-2585
Tirage : 20.000 exemplaires

AGENDA 21
Ville amie des enfants
IMPRIM'VERT
Pour imprimer agit pour l'environnement

Pour vos publicités, contactez SPID Com au 03 28 82 22 20

Marcq en images

Goldfish Memory, groupe lauréat du tremplin DerbyBox se produira sur scène le 21 juin

Inauguration de la Ferme aux Oies en présence de Bernard GÉRARD Député-Maire, Jean-René Lecerf Président du Conseil Départemental, de nombreux élus et Annette Darnel Adjointe honoraire (le 24 avril)

Le Stade Toulousain : grand vainqueur du Challenge Gérard Labbe, le 26 avril

Concert du Grand Orchestre de Marcq le 17 mai au Théâtre Charcot

L'orchestre du West London Sinfonia (Ealing) a donné un concert le 3 mai à l'église du Sacré-Cœur

Music'à ma Porte dans le quartier du Buisson le mardi 19 mai avec Raw Blues Experience

éDito

de Bernard GÉRARD

Le mois de juin est fécond en évènements populaires, conviviaux et fédérateurs, qui sont autant d'occasions de tisser ce lien social indispensable aux Marcquois

Comme il est de tradition à Marcq-en-Barœul, ce mois de juin est marqué par la culture et par la fête qui offrent de nombreux rendez-vous dans les différents quartiers de la Ville. Après les festivités de Pont en Fête qui se sont tenues il y a quelques jours, c'est dans le quartier du Buisson/May-Four/Pellevoisin que sera organisée la traditionnelle fête du Parc Valmy, marquée par des animations pour tous les âges et qui constitue une belle occasion de se retrouver dans un cadre inattendu et renouvelé.

La culture et la fête

Mais le mois de juin est également celui de la musique au cœur de la ville, avec les derniers concerts du festival « Music à ma Porte » et bien évidemment la Fête de la Musique le 21 juin. C'est aussi la période des fêtes des voisins, qui sont autant de belles opportunités de partager un moment convivial avec ceux que nous croisons tous les jours sans forcément bien les connaître.
On le voit, la période est féconde en évènements populaires et fédérateurs qui créent une vraie dynamique dans la Ville, et qui sont autant d'occasions de tisser ce lien social indispensable pour relier les Marcquois entre eux.

J'ai également souhaité que ce numéro d'*Images de Marcq* soit l'occasion de faire un point sur deux sujets importants qui touchent directement à la vie de notre Ville.

La zone bleue résidentielle

Tout d'abord, le projet de zone bleue résidentielle, qui faisait partie de mes engagements portés lors de la dernière campagne pour les élections municipales, en réponse à un problème récurrent de stationnement qui m'était posé par de nombreux riverains et commerçants tout le long du Grand Boulevard. J'ai donc souhaité aborder, dans toutes ses dimensions, cette question dont l'approche est indissociable du contexte métropolitain dans lequel s'inscrit notre ville.
Mais ce numéro permet également de faire utilement le point sur les obligations légales qui incombent tant à la Ville qu'à l'ensemble des établissements recevant du public, en matière d'accessibilité.

L'accessibilité

Ces mises en conformité qui s'imposent à tous, nécessiteront notamment d'importants travaux à l'hôtel de ville dès cet été. Rappelons que ces dernières années, des investissements majeurs ont déjà été menés dans ce domaine par la municipalité, dont l'action en matière d'accessibilité ne se limite cependant pas à la seule mise aux normes des bâtiments, mais imprègne également bien des politiques qu'elle met en œuvre, afin que chacun puisse se sentir pleinement citoyen dans sa ville.

Bernard GÉRARD
Député-Maire
de Marcq-en-Barœul
Vice-Président de la Métropole
Européenne de Lille

Le Député-Maire
tiendra une permanence
le samedi 13 juin
de 9h à 11h.

Tribune

Cette page permet tous les mois aux différentes sensibilités politiques de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix, et dans le respect des personnes et de la loi, sous la responsabilité du Directeur de Publication.

Majorité Municipale

Notre Ville n'est pas le parking de la Métropole.
L'engorgement routier de la Métropole aux heures de pointe, la qualité de l'environnement urbain à Marcq-en-Barœul et la gratuité du stationnement poussent toujours plus d'automobilistes venus de l'extérieur à stationner sur le Grand Boulevard pour prendre ensuite le Tramway.

Cette situation est en grande partie due à la politique extrêmement restrictive menée par la Ville de Lille en matière de stationnement depuis plusieurs années, repoussant les problèmes aux communes de sa périphérie. Parallèlement, nous déplorons l'absence de parkings-relais à Marcq-en-Barœul, que l'ancienne majorité à la Communauté Urbaine a toujours refusé d'aménager malgré leur évidente nécessité et nos nombreuses demandes formulées en ce sens.

Des voitures, appelées à juste titre « voitures ventouses », monopolisent ainsi toute la journée le domaine public, empêchant ainsi un usage normal de la voirie par les riverains. Ce sont également les commerçants qui sont impactés par ces voitures ventouses ; le renouvellement des places de stationnement, nécessaire à la vie du commerce de proximité, ne se faisant plus. Nous recevons depuis plusieurs années des plaintes à ce sujet.

La Ville de Marcq-en-Barœul s'est toujours préoccupée de la fluidité de la circulation et du stationnement, condition nécessaire au développement et au bien-être des habitants. Pour solutionner ce problème, nous n'avons jamais envisagé la mise en place d'un stationnement payant qui pénaliserait tout le monde et pourrait s'avérer coûteux pour les usagers sur une année. Pourtant, nous constatons que les Villes de plus de 40.000 habitants n'ayant pas d'horodateurs sont aujourd'hui peu nombreuses.
La solution aujourd'hui retenue permet un juste compromis entre tous les usagers de la route. D'un côté, ceux qui viennent faire une course aux alentours du Grand Boulevard pourront utiliser leur disque. De l'autre, ceux qui y vivent pourront continuer d'y stationner à la condition de régler 15 € par an. La Ville de La Madeleine, qui rencontrait également ce problème, a fait aussi ce choix depuis plusieurs années.

Des ajustements sont toujours possibles, notamment au niveau du périmètre. Mais il faut également savoir qu'un périmètre trop restreint ne ferait que reporter ce problème aux rues adjacentes.

Les élus de la Majorité municipale (UMP, UDI, MPF, PCD, MoDem, Société civile) Pour tout contact : groupemajoritaire59700@gmail.com

Parti Socialiste

Et si tout n'allait plus aussi bien Mme la Marquise ?!
La droite marcquoise fait passer des projets et des initiatives dont il faut aujourd'hui faire un premier bilan. Ainsi, **la ferme aux oies est passée d'un projet initial de 1,7 million d'euros à un projet modifié dont le coût définitif s'établi à 3, 7 millions d'euros, hors frais de fonctionnement à venir**. Il était prévu sur ce site un parking de 50 places, aucun garage à vélo!! **En catastrophe, on doit réaliser un parking de 300 à 400 places pour les voitures, mais les accès restent eux problématiques**.
A cette difficulté, s'ajoute celle du **stationnement et de la circulation au CROISE LAROCHE. Ce quartier subit avec le quartier des Rouges Barres une véritable thrombose de sa circulation. Ce sujet a été récurrent de 2008 à 2015 sans que la moindre réflexion globale n'ait été entamée pour définir une solution pérenne**. Ulcérés, les habitant.e.s se lancent dans des pétitions. Cela avait déjà été le cas au Croisé Laroche pour des permis de construire refusés pendant que d'autres étaient autorisés, sur des critères peu lisibles qui laissent à penser que la tranquillité des uns ne vaut pas celle des autres !
De même, quid du **devenir du parking du Monoprix alors que personne ne dément qu'un projet circule**. L'opposition municipale n'a toujours pas été informée sous prétexte que c'est un projet « privé Et **on va nous faire croire, que la majorité municipale ne sait rien** ! **Pétition aussi pour les parents d'élèves qui contestent le choix du samedi matin pour les rythmes scolaires. Le rectorat du Nord avait lancé une procédure qui permettait d'ajuster les rythmes scolaires 2015/2016, voire de revenir au mercredi matin. Interpellé au dernier Conseil Municipal par notre groupe puis par un autre groupe de l'opposition, la majorité municipale n'a pas réagi et a fait échec au dialogue.**
Tous ces exemples montrent combien notre démocratie participative locale est verrouillée. Nous avions dans notre programme ouvert des pistes, sur les rythmes scolaires, sur la réorganisation des flux entre quartiers et sur la décentralisation de ses services municipaux. Devant l'inertie de La majorité municipale UMP / UDI qui ne représente en réalité que 30% des inscrits en 2014 (28% en 2008 !), Marcq Autrement poursuivra son combat pour de véritables Comités de quartier et une démocratie locale effective.

Philippe HARQUET -
Odile VIDAL-SAGNIER
pharquet@yahoo.fr
Permanence au 44 rue J Jaurès
le samedi 12 juin - 10h/12h
Groupe Marcq Autrement, Socialistes, EELV, Société Civile, Fédéralistes européens, PRG

Front National

CZONE BLEUE : BERNARD GERARD N'EST PLUS AUTOPHILE !

Deux mois à peine après avoir reçu le prix de la ville la plus «autophile» de France par l'association 40 millions d'automobilistes, le maire de Marcq-en-Barœul risque de perdre son titre, suite à sa décision de mettre en place une zone bleue le long du Grand Boulevard et dans les rues adjacentes.

S'il est vrai que se garer dans certaines zones de Marcq-en-Barœul est devenu difficile, c'est parce que beaucoup d'automobilistes, pour échapper aux embouteillages lillois, se garent près des stations de tramway tout le long du Grand Boulevard. Ils peuvent ainsi prendre les transports en commun pour aller au travail et revenir.

Évidemment, cela ne va pas sans causer des nuisances aux riverains qui ont des difficultés à se garer dans cette zone. Mais le classement en zone bleue ne va pas régler tous les problèmes.

Les automobilistes qui souhaitent garer leurs voitures pour prendre les transports en commun seront les premiers pénalisés, alors même qu'on les encourage par ailleurs à prendre ces transports. Si malgré tout, ils ne renoncent pas aux transports en commun, ils gareront leurs véhicules un peu plus loin, déplaçant ainsi le problème.

Quant aux riverains, ils devront s'acquitter de 15 euros par an et par véhicule pour continuer de stationner chez eux. Et quid de leurs proches, quand ils viendront leur rendre visite ?

On le voit bien, cette zone bleue vise surtout à remplir les caisses de la mairie. Il s'agit en réalité d'une nouvelle taxe de stationnement. Et s'il fallait encore une preuve : les horaires des zones bleues concernent également le samedi, où pourtant on observe peu de stationnement «ventouse».

Marcq-Bleu Marine propose une solution de compromis : la gratuité des zones bleues pour les riverains et des horaires de zone bleue qui n'incluent pas le samedi. Nous ne doutons pas que Bernard Gérard abondera dans ce sens, restant ainsi autophile et se gardant de devenir autocrate.

Sylvie GODDYN et Christian DELESCLUSE.
Marcq-en-Barœul Bleu Marine.

Courriel : sylviegoddyn@yahoo.fr

Parti Communiste

Juin : synonyme de fin d'année pour l'ensemble des élèves, et de préparation (déjà !) de la rentrée. C'est l'occasion des bilans, et des fêtes de fin d'année scolaire, moments de joie et de convivialité, de fierté aussi, où chacun oublie ses tracas.

Pour moi, c'est un moment de réflexion sur notre Education nationale, et sur ses changements récents. Pour ceux qui vont entrer au **collège**, c'est la perspective d'une **réforme** dont on débat beaucoup, sans forcément poser les véritables questions. Ce ne sont pas les solutions préconisées par la Droite qui permettront à l'Ecole de devenir une école de qualité pour tous, elle qui cache les reculs énormes dont elle est à l'origine, et qui aujourd'hui propose des remèdes inégalitaires, faisant de l'éducation une marchandise comme les autres. Quant à la réforme proposée par le gouvernement, n'aboutira-t-elle pas à l'inverse de ce qui est partout clamé, c'est-à-dire des chances égales pour tous, alors qu'entrent en concurrence les disciplines et les collèges entre eux, sous couvert d'autonomie renforcée, et en réalité dans un cadre d'austérité…

Pour les élèves qui restent en **élémentaire**, c'est la reconduction de l'**organisation des activités périscolaires** et de la semaine de classe. Aucun débat démocratique, à ma connaissance, n'a eu lieu sur ces aménagements. Et pourtant… ! A la rentrée, je pourrai mesurer, notamment par les inscriptions, si les arguments sont en faveur ou non de la Réforme des rythmes scolaires surtout telle qu'elle est appliquée dans la commune.

Juin sera aussi une étape dans **la restructuration du « Cœur de ville »**. Le 11 aura lieu l'inauguration du nouvel immeuble de **la rue du Quai** par le député-maire et Logis Métropole, qui donnera lieu à multiples reportages… ! Mais comment apprécier le « déménagement » de personnes âgées, parfois seules, de **la Résidence Lambrecq** ? Alertée par des familles, j'ai pu constater par moi-même, même si les logements sont neufs et modernes, à quel point ils sont inadaptés à leurs besoins : accès à la douche trop étroits, pas d'installation sanitaire spécifique, persiennes non motorisées … Tout cela avec un passage au tout-électrique (que de frais supplémentaires !) et une augmentation de loyer. Alors, modernisation du centre-ville oui, mais responsabilités partagées entre **le bailleur social et la majorité municipale** qui a pour devoir de se soucier de toutes les personnes âgées (en plus du Conseil des Seniors !).

Ce sont les préoccupations quotidiennes de tous qu'il faut approfondir pour que les réalisations puissent répondre aux situations vécues. Le faire-valoir ne suffit pas !

Martine ROUSSEL-VANHEE,
Conseillère municipale communiste «Ensemble et Solidaires pour Marcq»
Permanences : 1er et 3ème samedi
du mois de 11h à 12h
12 rue Delcourt Tél 03 20 74 30 94
courriel : martine.roussel9@wanadoo.fr

Zones bleues : un projet concerté contre les voitures ventouses

La Municipalité mettra en place à partir de janvier 2016 un système de zone bleue résidentielle le long du Grand Boulevard et dans certaines rues adjacentes. Il s'agit de limiter le stationnement de longue durée d'une population métropolitaine qui arrive chaque matin et emprunte les deux lignes de tramway implantées sur le territoire marcquois (Lille-Roubaix et Lille-Tourcoing). Cinq réunions publiques, dont une à destination des artisans-commerçants, ont été organisées pour expliquer le projet et le faire évoluer. La Rédaction du magazine a interrogé le Député-Maire, Bernard GÉRARD sur ce dossier.

Bernard GÉRARD
Député-Maire de Marcq-en-Barœul

ENTRETIEN

La Rédaction : *Pouvez-vous nous rappeler l'origine de cette démarche ?*

Bernard GÉRARD : Ce projet était clairement inscrit dans le programme porté par la liste que je conduisais lors des dernières élections municipales, programme approuvé par les 69,70 % d'électeurs qui nous ont élus. Il résulte également d'une requête constante formulée par les comités de quartier durant le précédent mandat et de relances régulières de riverains et de commerçants sollicitant la mise en place d'une telle mesure du fait du stationnement « ventouse » constaté sur le Grand Boulevard et dans certains secteurs à proximité.

Je souhaite préciser que les difficultés rencontrées sont principalement dues à la politique extrêmement restrictive menée ces dernières années par la municipalité lilloise en matière de stationnement, basées sur des positions idéologiques. Cette situation s'est parallèlement trouvée aggravée, durant le précédent mandat, par le refus de l'ancienne majorité à la Communauté Urbaine d'aménager des parkings-relais que je n'ai eu de cesse de réclamer. Notre Ville en subit directement les conséquences, comme d'autres communes de la Métropole telle La Madeleine, qui a d'ores et déjà mis en place une telle mesure, et avec laquelle notre projet de zone bleue résidentielle s'inscrit en cohérence.

Pour autant, je renouvellerai ma demande de création d'un parking-silo dans la Ville à l'actuel Président de la Métropole Européenne de Lille, Damien Castelain.

La Rédaction : *Comment avez-vous procédé pour définir les modalités du projet ?*

Bernard GÉRARD : J'ai confié à mon Adjointe aux Travaux, Françoise Goube, le soin de travailler avec les services techniques de la Ville sur ce dossier. La définition du périmètre concernera 2 km de voirie du Grand Boulevard, du Buisson au Croisé Laroche, mais aussi inévitablement les rues adjacentes.

La carte résidentielle est avant tout une garantie pour les riverains pour leur permettre de retrouver un plus grand potentiel de stationnement et donc, un confort de vie. Sincèrement, je ne crois pas que demander 15 € par an aux Marcquois soit excessif au regard du but poursuivi, d'autant plus que ce tarif (le même que celui pratiqué à La Madeleine) est bien inférieur à la plupart de ceux pratiqués dans les nombreuses autres villes de France ayant mis en place un tel dispositif. La gratuité n'était pas possible au regard de la loi qui ne permet pas la privatisation à titre gracieux du domaine public.

► Je rappelle que la Ville a toujours fait le choix d'une politique de gestion rigoureuse des deniers publics qui lui a d'ailleurs permis de diminuer à plusieurs reprises ses taux d'imposition. Parallèlement, nous avons réduit de manière significative notre endettement tout en conduisant d'importants investissements au bénéfice des Marcquois. J'invite chaque contribuable à lire attentivement sa feuille d'impôts ; il pourra constater que la part d'imposition relevant de la Ville n'a pas augmenté contrairement à celle qui incombe aux autres collectivités (Département, Région, Communauté Urbaine à travers la taxe sur les ordures ménagères).

Dans le cadre du mandat actuel, je me suis d'ailleurs engagé à ne pas augmenter les taux communaux alors même que l'Etat se désengage scandaleusement des collectivités. En 2015, c'est plus d'un million d'euros de dotation globale de fonctionnement qui sont retirés à la Ville de Marcq-en-Barœul, ce que beaucoup ignorent malheureusement.

La Rédaction : *Où en êtes-vous dans l'organisation matérielle de ce projet ?*

A ce jour, toutes les modalités du projet ne sont pas définitivement figées, notamment quant au périmètre exact. Lors des réunions publiques, les discussions ont notamment permis de porter à 2 heures la durée du stationnement (contre 1 heure 30 initialement). Le dispositif ne sera pas opérationnel le samedi ; une interruption méridienne de 2 heures sans zone bleue (de 12 heures à 14 heures) est prévue.

La Rédaction : *Certains Marcquois ont désapprouvé la période retenue pour la phase de concertation.*

Bernard GÉRARD : J'observe qu'elle a permis de réunir un vaste public, plus de 400 personnes. De nombreux Marcquois ont exprimé leurs positions par différents moyens et bien évidemment, nous nous sommes efforcés, dans la mesure du possible, d'en tenir compte dans la finalisation du projet.
Par ailleurs, je tiens à ajouter que bon nombre de Marcquois m'ont également fait part de leur soutien pour cette initiative.

DISPOSITIF

Zone bleue résidentielle : mesure mise en œuvre à partir d'une zone bleue usuelle qui impose à chaque usager l'utilisation d'un disque de stationnement de type européen normalisé dans des zones de stationnement définies par arrêté municipal. Les riverains peuvent se dédouaner de l'usage du disque en achetant une carte de stationnement « résident » qui leur permet de se stationner en continu dans leur rue.

Coût de la carte : 15 euros / an par véhicule pour les résidents.

Remise de la carte : à l'Accueil Multi-Services de la mairie à partir de décembre 2015. Validité : 1er janvier au 31 décembre 2016.

Nombre de cartes de résident par foyer : en fonction du nombre de véhicules par foyer et sous réserve que la carte grise mentionne la même adresse.

Conditions de stationnement en cas de non acquisition de la carte de résident dans un périmètre « zone bleue » : le résident devra utiliser le disque bleu européen (sauf la nuit, le dimanche et les jours fériés) pour une durée de 2h.

Statut pour les entreprises, artisans et commerçants : la carte de résident est également nécessaire pour se stationner sur une zone bleue. 5 cartes maximales peuvent être délivrées aux employés ; une dérogation est toujours possible pour un nombre plus important.

Ferme aux Oies : fin des travaux

L'aménagement du dernier parking à la Ferme aux Oies marque la fin des travaux.

Initialement prévu le 11 mai, l'ouverture de la Ferme aux Oies a été avancée pour permettre aux Marcquois de profiter du parc durant les vacances de Pâques. Le succès a été immédiat !
L'aménagement de la deuxième aire de stationnement, avec plus de 117 places, située derrière la Ferme aux Oies vient de s'achever.
Accessible depuis le Pavé Stratégique, les personnes peuvent utiliser cet espace de stationnement et rejoindre le parc par une allée spéciale qui les mènera à l'entrée. Ce parking dispose également de trois places réservées aux personnes handicapées.
La régulation des publics est bien évidemment au cœur des préoccupations de la Municipalité car il s'agit de préserver l'équipement qui marque le point d'entrée vers les Belles Terres, un quartier propice à la promenade.

La Ferme aux Oies - Ouverture de 10h à 20h.

Commentaire d'un internaute sur la page Facebook de la Ville : *« Très beau… il manquait un parc comme ça dans la région ;-)) petit bémol pour le parking trop petit (mais un agrandissement est peut être prévu?). Je rejoins N.L. pas sécurisant pour nos enfants : nous avons dû marcher sur la route autour du rond-point. Cela dit : bravo et merci Marcq. C'est une belle initiative ».*

Comment accélérer l'arrivée de la fibre optique à votre domicile ?

Une première permanence d'information était organisée en mai dernier sur le sujet. De nombreux Marcquois ont profité d'un atelier animé par Pierre Verley, Adjoint en charge des Nouvelles Technologies qui a répondu à de multiples interrogations.

Le samedi 6 juin prochain, de 9h30 à 10h30, l'opération se renouvelle. En attendant, voici quelques réponses à des questions récurrentes posées par les habitants :

- Suis-je raccordé par la fibre optique ? Vous pouvez le vérifier en saisissant votre numéro de téléphone fixe et votre adresse sur l'un des sites
  http://reseaux.orange.fr/fibre-optique
  http://interetfibre.orange.fr
- Comment faire pour devenir éligible à la fibre optique ? Orange raccorde progressivement le territoire. Il est possible que vous soyez sollicité pour remplir une convention « Point de branchement optique ». Elle vous a été remise par SADE Télécom (sous traitant d'Orange). Vous pouvez également accélérer le processus d'éligibilité en invitant vos voisins à effectuer la même démarche et à télécharger la convention sur le site internet de la ville. L'étude et les travaux d'installation de la fibre optique dans votre rue sont totalement pris en charge par Orange. Et, vous conservez une liberté totale dans le choix du fournisseur d'accès commercial.
- La convention est-elle obligatoire ? Oui, si vous l'avez reçue dans votre boîte à lettres.
- Quand le territoire marcquois sera-t-il complètement couvert ? Nous travaillons depuis de nombreuses années à l'installation de la fibre. En 2017, la ville sera totalement maillée, même les habitations les plus éloignées du réseau.
- Mon domicile est difficilement accessible, pourrais-je bénéficier de la fibre ? Si votre domicile est ou a été raccordé au téléphone, alors vous êtes éligible. La fibre prend le même chemin que votre câble de téléphone. On appelle cela « suivre le cuivre ».

Permanence Déploiement Fibre optique - samedi 6 juin prochain, de 9h30 à 10h30 – Hôtel de Ville

Retrouvez d'autres réponses dans le dossier « La fibre optique arrive chez vous – Questions / Réponses » sur marcq-en-baroeul.org

Le PIJ déménage au Parc du Petit Prince

Le Point Information Jeunesse (PIJ), initialement installé au 111 avenue Foch, s'installe au Parc du Petit Prince. L'ouverture de la structure est prévue pour la deuxième quinzaine de juin.

Après quelques années de fonctionnement, le constat est là, l'installation du PIJ est peu pratique pour accueillir les jeunes Marcquois. Il fallait donc trouver un nouveau positionnement géographique plus central dans la Ville et c'est tout naturellement que le Parc du Petit Prince a été identifié. Une grande salle sera à disposition et permettra, à l'avenir, d'organiser débats et conférences.
Le PIJ s'inscrit dans la lignée des Centres Régionaux d'Information Jeunesse (CRIJ). Son but est d'être un véritable point d'information pour les jeunes, un endroit où ils peuvent trouver des renseignements sur la formation, l'orientation et l'emploi au travers de conseils et de revues.

Point Information Jeunesse
Bâtiment Cyrius
Parc du Petit Prince
63 Boulevard Clemenceau

L'heure est à la fête au Parc Valmy

Le samedi 13 juin, dès midi, le Parc Valmy se transforme en une aire de jeux géante. Spectacles, tir à la corde, ou encore structures gonflables, le choix sera vaste pour chacun.

Les majorettes marcquoises ouvriront le bal dès 12h30 avec une démonstration de leurs performances.
Et pour les petites faims, il sera possible de déjeuner sur place !

Une heure plus tard, à 13h30, les enfants pourront profiter des structures gonflables et jeux d'antan, en bois, pour s'amuser à leur guise. Sculptures sur ballons, stands maquillage, pêche aux canards ou encore jeux de table, la liste d'animations pour les enfants est longue. Un grand jeu collectif de « tir à la corde » est organisé à 14h30.

Danse et percussions

Sur scène, des élèves de l'école Montaigne danseront sur hip-hop et break, suivis de démonstrations gymniques par la Renaissance Gymnastique.
La Compagnie « La boîte à Tapage » présentera son spectacle « Purée de patates », un nom original pour un véritable tour du monde des percussions. La première partie de ce dernier sera assurée par des élèves de l'école Montaigne qui offriront une démonstration de Batucada (percussions traditionnelles du Brésil).
La Compagnie « Prêt à Rêver » clôturera cette journée en chanson.

Fête du Parc Valmy – Samedi 13 juin de 12h à19h – entrée libre

L'entreprise version junior

« Entreprendre pour apprendre » permet aux collégiens et lycéens de la région de découvrir la création d'entreprise en vivant une expérience enrichissante. A partir de 13 ans et sur la base du volontariat, les jeunes se lancent dans la conception d'un objet ou la réalisation d'un service.

Une table multifonctions, un porte-documents ou encore un abécédaire, tels sont les objets créés cette année par les adolescents marcquois pour prétendre au concours d'« Entreprendre pour apprendre ». Dans la région, plus de 1 500 jeunes, collégiens et lycéens, de 13 à 18 ans et plus, vont participer à ce concours qui développe l'esprit d'entreprendre. Sur dix jeunes qui ont participé à l'expérience, une étude montre que trois ou quatre, en moyenne, créent leur entreprise à la fin de leur scolarité.

Les jeunes de la SPReNe en action

A Marcq-en-Barœul, la SPReNe, s'est lancée dans la conception d'une tablette pour ordinateurs. Cette table multifonctions en carton doit permettre de poser son outil informatique de manière confortable lorsque l'on est assis dans un fauteuil. Une idée ingénieuse qui sera peut-être récompensée par le jury.

Un prix de « l'environnement »

La ville de Marcq-en-Barœul remettra un « prix de l'environnement » au projet le plus respectueux de l'Agenda 21.

L'année dernière, les élèves du lycée Jeanine Manuel avaient remporté le prix régional et le prix national avec la création d'un « butter stick ».

> Pour Lydie, 17 ans, cette expérience a été très positive. « *On a appris, au sein de la SPReNe, comment gérer une entreprise et surtout le travail en équipe* », témoigne la jeune femme avant d'ajouter, « *cela m'a donné envie d'avoir mon entreprise plus tard, soit dans l'aide à la personne soit dans le toilettage* ». Une expérience que Lydie recommencerait « sans hésiter ».
>
> Au total, huit jeunes de l'établissement, de 13 à 17 ans, ont participé à l'expérience.

Permanences emploi du mois de juin

La Ville de Marcq-en-Barœul accompagne les demandeurs d'emploi marcquois grâce à la mise en place de permanences régulières par la Maison de l'Emploi Métropole Nord-Ouest. De 9 h à 12 h, sur rendez-vous uniquement au 03 20 72 30 82.

- **Mardi 2, 9, 23 et 30 juin / vendredi 5, 12 et 26 juin :** Salle de réunion, 111 avenue Foch
- **Jeudi 4, 11, 18 et 25 juin / Mardi 16 juin / Vendredi 19 juin :** Antenne Mission Locale, 111 avenue Foch

Infos Pratiques

STAGES INTENSIFS D'ANGLAIS

Les amis d'Ealing proposent des cours de langues pendant la période estivale. Des stages intensifs d'anglais sont organisés du 29 juin au 3 juillet, niveaux B2 et B2+ pour lycéens et étudiants. Et du 6 juillet au 10 juillet, niveau B1 à C1. Renseignements 03 28 52 68 61 ou 03 20 22 49 20

INSCRIPTION AUX OLYMPIADES

Les inscriptions pour les Olympiades inter-entreprises de Marcq-en-Barœul sont ouvertes. Ces rencontres sportives amateurs qui réunissent les entreprises marcquoises auront lieu le samedi 10 octobre de 9h à 12h. Au programme : football, volley, pétanque, golf et tennis de table. Inscriptions : 03 20 45 45 40 (42) edith.masse@marcq-en-baroeul.fr

FESTIVAL DE L'AIR

Le Festival de l'Air aura lieu le samedi 4 et dimanche 5 juillet à l'Aérodrome de Bondues. Voltiges aériennes, exposition d'avions anciens et démonstrations sont notamment prévues pour ces deux jours d'animation.
Samedi : 14h – 20h
Dimanche : 10h – 18h

SPEED-DATING DES NOUNOUS

Un speed-dating d'assistant(e)s maternel(le)s est organisé le samedi 20 juin. Journée rencontre avec les parents. De 9h à 11h et de 15h à 17h. Salle de l'Aviateur, Parc du Petit Prince. Renseignements : Relais Assistants Maternels, Parc du Petit Prince, Bâtiment Astral, 63 Boulevard Clemenceau – 03 20 45 46 28

OPÉRATION « TRANQUILLITÉ VACANCES »

Ce dispositif gratuit offre la surveillance de votre domicile par la Police municipale et des patrouilles régulières. Police Municipale 111 avenue Foch – 03 20 45 43 36
Accueil du public : lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

CONFÉRENCE « LA SANTÉ PASSE PAR L'ASSIETTE »

organisée par CLIC CLELIA lundi 29 juin de 15h à 17h - Domyos 1 Pavé Stratégique

La Briqueterie
j'y vis, j'y agis

Soirée couscous à la Briqueterie

Le samedi 6 juin, à partir de 18h, un repas de quartier est organisé par la Ville et les associations du secteur à la Maison de la Jeunesse de la Briqueterie. L'occasion de se réunir autour d'un couscous maison.

Après plusieurs années sans fête organisée dans le quartier, un grand repas convivial est proposé samedi 6 juin. En amont, les habitants du quartier sont invités à venir préparer les plats de la soirée au cours d'un atelier cuisine de 10h à 12h.

Ce repas de quartier est organisé par la Ville de Marcq-en-Barœul en partenariat avec le Conseil Citoyen de la Briqueterie composé de l'association Maghrébine, l'Atelier Tricot, l'association Prévention Culture Formation, l'association Les Jardiniers de Marcq-en-Barœul, la Boutique Nouvoulook, le Centre Social, Briqu' Animation.

Recréer des échanges

L'objectif principal est de remettre de la convivialité dans ce quartier au travers de ce repas. En lien avec les associations et le conseil citoyen de quartier mis en place, il a vocation à recréer des échanges et un esprit d'entraide. L'événement est réservé en priorité aux habitants de la Briqueterie et plus d'une centaine de personnes se sont déjà inscrites.
Une première action avait été mise en place à l'occasion de la journée de la femme avec la Ligue d'Improvisation de la Ville.

Échos des quartiers

- Conseil municipal : jeudi 25 juin à 19h – Hôtel de Ville
- Journée Nationale d'Hommage aux Morts Pour la France, en Indochine – Cérémonie de recueillement – Stèle des Combattants d'Indochine, rue de Champagne – lundi 8 juin à 19h
- 75e anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle – Cérémonie de recueillement Mémorial Avenue Foch – jeudi 18 juin à 19h

« PONT/MONPLAISIR »

Annie Delobel, élue en charge du quartier tiendra une permanence, le mercredi 17 juin de 18h30 à 19h30 au Château Vanderhaghen, 72 rue Nationale.

« BUISSON/MAY-FOUR/ PELLEVOISIN »

Andrée Lamotte, élue en charge du quartier, tiendra une permanence le samedi 27 juin à 11h, au foyer Serge Charles, 391 rue des Rouges Barres.

« MAIRIE »

Vide-greniers organisé par le comité d'animation du Quesne - Rues Hurtevent, Braille, Verdun et place de la Victoire. Dimanche 7 juin de 8h à 14h.

Rallye pédestre le 14 juin organisé par les Comités d'animation des Hautes-Loges, Quesne et la MJ du Quesne – inscription : rallye14juin2015@gmail.com

Patrice Adjibi, élu en charge du quartier, tiendra une permanence le lundi 7 septembre de 18h30 à 19h30 à la Maison de la Jeunesse du Quesne, 43 rue du Quesne.

« PLOUICH/CLEMENCEAU/CALMETTE »

René Hoden et Marie-Pierre Janssens, élus en charge du quartier, tiendront une permanence le mardi 9 juin à 18h30 à l'Estaminet, 125 rue Pasteur.

« BOURG/CENTRE VILLE »

Nicolas Papiachvili, élu en charge du quartier, tiendra une permanence le 6 juin à 10h30 au foyer Lambrecq, 33 rue du Lazaro.

« CROISE-LAROCHE/ROUGES-BARRES »

Vide-greniers organisé par l'association des Rouges Barres, dimanche 7 juin. de 8h à 14h.

Inscriptions : 6 juin de 10h à 12h à l'espace Croisé Rouges Barres, 5 chemin du Château d'Eau. 06 25 87 40 41, www.assorougesbarres.com

Emilie Boulet, élue en charge du quartier, tiendra une permanence, le samedi 27 juin à 10h à l'espace Croisé Rouges Barres, 5 chemin du Château d'Eau.

Retrouvez la liste des principaux commerces et services publics ouverts cet été sur marcq-en-baroeul.org

Dossier Accessibilité
Marcq-en-Barœul : une ville pour tous !

« A partir du 1er janvier 2015, tous les Etablissements Recevant du Public (E.R.P.), devaient être accessibles aux personnes handicapées et à mobilité réduite, conformément à la loi Handicap du 11 février 2005 » explique Catherine Joncquez, Adjointe à la Petite Enfance, à la Jeunesse et au Handicap. « Pour tous les travaux qui n'ont pas été effectués avant le 1er janvier 2015, il existe cependant une dérogation avec la mise en place d'un Agenda D'Accessibilité Programmée. Ce dernier devra être déposé avant le 27 septembre prochain et concerne l'ensemble des collectivités ».

« J'ajoute que la Ville fait partie du réseau RIIEH (Réseau Intercommunal et Interinstitutionnel Enfance et Handicap) avec 6 autres communes. Dans une démarche bienveillante, 53 agents municipaux ont été formés à l'accueil d'enfants en situation de handicap au sein des structures municipales Petite Enfance par l'association des Papillons Blancs de Roubaix/Tourcoing ». Dans le cadre des actions RIIEH, un film « Franchir le cap !* » a été réalisé pour sensibiliser les professionnels de santé et les familles à l'intégration d'enfants porteurs d'un handicap dans les structures de la Ville.

- L'Agenda D'Accessibilité Programmée correspond à un engagement de réaliser des travaux dans un délai déterminé (jusqu'à 3 ans, sauf cas très particuliers), de les financer et de respecter les règles d'accessibilité.

- Les engagements principaux de la loi : construire une société plus ouverte aux personnes en situation de handicap ; concevoir des réponses et des prises en charge adaptées à la situation de chacun et simplifier leur vie quotidienne.

* Vidéo sur marcq-en-baroeul.org

LES DIFFÉRENTS TYPES DE HANDICAP

Selon la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), « est handicapée toute personne dont l'intégrité physique ou mentale est passagèrement ou définitivement diminuée, soit congénitalement, soit sous l'effet de l'âge ou d'un accident, en sorte que son autonomie, son aptitude à fréquenter l'école ou à occuper un emploi s'en trouvent compromises ».
Le terme « handicap » désigne les limites subies par tout individu dans son environnement. Ces limites sont causées par une déficience, qui peut être permanente ou non. En France, plus de 10 millions de personnes sont porteurs d'un handicap. Il en existe plusieurs formes :

- **Handicap de la parole** Les troubles de la parole et du langage perturbent de manière durable et significative le langage parlé. Les personnes atteintes ont des difficultés pour s'exprimer, mais également à percevoir le langage.

- **Handicap auditif** Les personnes atteintes font face à une perte partielle ou totale de l'ouïe. En France, 5 millions de personnes sont touchées de troubles de l'audition.

- **Handicap visuel** La plupart des personnes atteintes de cécité ou de malvoyance développent un autre sens tel le toucher qui leur permet d'appréhender le langage avec l'alphabet Braille.

- **Handicap moteur** Les membres inférieurs ou supérieurs de la personne sont touchés, entrainant des difficultés de déplacement, de gestes...

- **Handicap mental ou déficience intellectuelle** Les fonctions cognitives, du langage et de la motricité sont principalement affectées. La trisomie 21 en est la forme la plus connue.

- **D'autres formes de handicaps** Psychique, autisme, troubles envahissants du développement, polyhandicap, ou encore maladies dégénératives.

L'Hôtel de Ville plus accessible

« Dans le cadre des obligations liées à l'Agenda D'Accessibilité Programmée, des travaux visant à rendre accessible l'Hôtel de Ville démarreront le 1er juillet 2015 » précise Françoise Goube, Adjointe aux Travaux.

Du 1er juillet à février 2016, le bâtiment sera mis aux normes imposées par la loi. Les travaux prévoient la création d'un accès supplémentaire. Une nouvelle entrée sera créée face à celle existante. Elle permettra l'intégration d'un nouvel ascenseur qui desservira tous les étages. En effet, le sous-sol et le rez-de-chaussée sont difficilement accessibles pour les visiteurs à mobilité réduite.

Le nouvel ascenseur, d'une capacité de 12 personnes, pourra être emprunté depuis l'extérieur du bâtiment.

Les travaux permettront également de mettre l'Hôtel de Ville en conformité en matière de « sécurité-incendie ».

La salle des mariages déplacée

L'actuelle salle des mariages sera impactée par les travaux. Aussi, afin de poursuivre la célébration des mariages dans des conditions optimales, une salle est aménagée spécialement à la Maison de la Jeunesse du Quesne durant la durée du chantier. Enfin, toutes les manifestations prévues dans l'Hôtel de Ville seront suspendues ou transférées sur d'autres sites.

Le CCAS 2 : un établissement déjà aux normes !

La Ville est intervenue au CCAS 2, installé rue Raymond Derain, en 2014. Des travaux ont permis l'aménagement d'un ascenseur spécifique pour les personnes à mobilité réduite. Le bâtiment a été entièrement pensé en terme d'accessibilité avec la construction de bureaux, de portes et de sanitaires adaptés.
Le CCAS 2 informe toutes les personnes sur les droits et différentes prestations délivrées par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH59).

L'accessibilité des bâtiments publics

L'Agenda D'Accessibilité Programmée (ADAP) permet de mettre en évidence les non conformités des bâtiments recevant du public (ERP) et les installations ouvertes au public (IOP).
L'assessibilité concerne les handicapés, mais aussi les seniors, les malvoyants, les malentendants, les parents avec des poussettes. Il faut faciliter la vie de tous.
Un diagnostic a été réalisé et concerne 110 bâtiments et 90 sites dans la ville. Il a permis de mettre en évidence des points de non conformité ou à améliorer. La Ville dispose d'un délai maximal de 9 ans pour réaliser les travaux.
« Dans certains bâtiments publics, il n'est pas forcément possible de traiter l'ensemble des handicaps. Pour autant, les nouvelles dispositions assouplies, permettent d'envisager de régler un maximum de déficiences », précise Jean-Louis Munch, Adjoint en charge de la Sécurité Civile, de la Commission Communale de Sécurité

A propos de…

Commerçants : faites-vous accompagner !

Professionnels : un retour de dossier avant le 27 septembre 2015

Les artisans, commerçants, professions libérales recevant du public sont concernés. Ils doivent remplir un dossier qui sera remis en mairie avant le 27 septembre 2015.

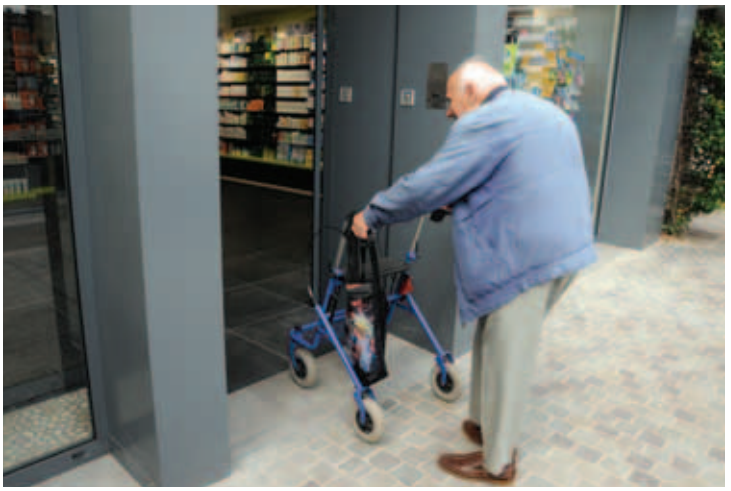

Obligations, diagnostic, démarches

Les lieux accueillant du public doivent prévoir si nécessaire des améliorations : marches, comptoir, circulation dans le magasin, cabines d'essayage… La CCI Grand Lille, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Nord, la DDTM mobilisent des spécialistes qui conseillent gracieusement. Un diagnostic peut être ensuite proposé.

Contacts :
- François Dehaeze, DDTM : francois.dehaeze@nord.gouv.fr
- Arnaud Cailliette ou Géraldine, CCI : 03 20 63 77 77
- Chambre de Métiers : 09 72 72 59 62

Infos marcq-en-baroeul.org / page d'accueil / actualités. et www.accessibilite.gouv.fr

Aides de la Ville : subvention et aide au diagnostic.

« La Ville peut vous aider à financer vos travaux car un système de primes a été mis en place dans le cadre du FISAC » précise Denis Tonnel Adjoint au Commerce et à l'Artisanat. (Subvention variant entre 333 € et 2970 €) Depuis 2013, 14 enseignes en ont déjà bénéficié et d'autres demandes sont à l'étude. Le diagnostic mené par la CCI ou la Chambre de Métiers est en partie pris en charge par la ville ainsi que tous les autres diagnostics proposés par les Chambres Consulaires.
Contact : edith.masse@marcq-en-baroeul.fr 03 20 45 45 40

Session d'initiation au volley assis

Des sections Handisport et de sport adapté dans les clubs de la Ville

- Renaissance La Gymnastique : participation de personnes autistes
- Marcq judo : accueil de déficients mentaux
- L'Olympique Marcquois Football : football adapté pour les personnes déficientes mentales
- Marcq handball : section cécihand pour déficients visuels
- Volley Club Marcq : pratique du volley assis
- Rugby : une section de rugby adapté en cours de création.

« La Ville accompagne tous les clubs sportifs dans cette démarche ». souligne Didier Ellart, Adjoint au Sport

Apprenons à *Vivre ensemble*

Le Conseil Municipal des Enfants en action

A la suite de leur visite au Centre Paul Corteville à Roncq, les 39 élus du Conseil Municipal des Enfants proposent des mesures pour faciliter l'entraide et l'accompagnement des personnes en situation de handicap visuel.
Les jeunes élus ont découvert les codes corporels, des techniques de guidage par le coude. Grâce à ceux-ci, il n'est pas nécessaire de tout signaler oralement. Ils souhaitent désormais offrir cette formation reçue au plus grand public. Ils ont réalisé une vidéo sur le sujet pour montrer les gestes à adopter et l'utilise comme outil de sensibilisation en direction des autres enfants.

Vidéo disponible sur le compte Youtube de la Mairie.

L'école et les accueils de loisirs pour tous !

Des dispositifs sont prévus dans les écoles pour accueillir les enfants en situation de handicap. Ainsi, les sanitaires ont tous été rénovés pour être adaptés, tout comme les cours d'écoles, les rampes d'escaliers et les portes.
Pour les centres de loisirs, les enfants en situation de handicap bénéficient d'un accompagnement personnalisé, un animateur par enfant handicapé. « Les familles sont associées dans toute réflexion liée à l'accueil d'enfant dans nos structures municipales ».

Des loisirs accessibles

Le Colisée Lumière est doté d'un équipement qui lui permet notamment de diffuser des films en audio-description.
La médiathèque met à disposition des livres audios et à grands caractères.
La piscine, le Théâtre de la Rianderie font également partie des lieux accessibles à tous.

Le Mot du Député-Maire Bernard GÉRARD

« La solidarité s'exprime tous les jours dans la ville à l'égard des personnes handicapées. Les crèches familiales, les accueils de loisirs accueillent les enfants porteurs de handicap en leur offrant un encadrement adapté.
L'Institut Médico Educatif de Marcq-en-Barœul reçoit des enfants atteints de déficience intellectuelle. Au sein de cette structure, une éducation et un enseignement spécialisés sont dispensés.
Une autre maison d'accueil spécialisée, la Gerlotte, abrite quant à elle des adultes polyhandicapés dépendants.
Des investissements majeurs sont menés pour favoriser l'accessibilité et cet objectif ne se limite pas à la seule mise aux normes des bâtiments, mais est présent dans toutes nos politiques afin que chacun puisse se sentir pleinement citoyen dans sa ville ».

Jean-François Zimmermann, amoureux des Lettres et de l'Histoire

Marcquois d'adoption, Jean-François Zimmermann est un auteur de romans historiques. Très inspiré par le XVII[ème] siècle, il publie son quatrième roman « Libertas », troisième tome d'une trilogie, aux éditions Airvey, paru en février dernier.

▶ D'où venez-vous ?

Je suis né à Paris, mais ma mère est originaire du Nord. J'ai vécu de nombreuses années en Bretagne, où j'ai fait mes études. Je suis retourné à Paris pour travailler en tant que pigiste dans une agence de documentation de presse. A la fermeture de celle-ci, je suis reparti en Bretagne pour démarrer une carrière de commercial dans le domaine des vins et spiritueux. Au même moment, je suis devenu correspondant de presse pour Ouest-France. Je me suis installé en 2009 à Marcq-en-Barœul pour des raisons familiales.

▶ Comment l'écriture s'est-elle installée dans votre quotidien ?

J'ai commencé par écrire des nouvelles avec lesquelles j'ai participé à des concours et gagné quelques prix. J'avais très envie de travailler sur de plus gros ouvrages, mais cela nécessite d'être disponible. De plus, je me suis passionné pour l'Histoire ce qui impose un travail important de documentation. Je me consacre totalement à l'écriture depuis 2007.

▶ Vous avez donc commencé à écrire vos romans cette année-là ?

Oui, j'ai écrit mon premier roman dès 2007. Il m'a fallu deux années pour l'écrire. L'action se situe au Moyen-Age.
Pour les ouvrages suivants, je suis passé au XVII[e] siècle, où la langue française est plus accessible dans les documents d'archives.
Celle-ci est très belle et peu déformée.
Dans mon premier roman, le héros a besoin d'emprunter des galères pour effectuer un trajet et la partie technique m'a intéressé. « L'apothicaire de la rue de Grenelle » est né de ces recherches.

▶ Vous saviez que ce serait une trilogie dès le départ ?

Pas du tout ! Le roman a une fin assez ouverte et beaucoup de lecteurs, frustrés, ont envoyé une lettre à l'éditeur, car ils espéraient une suite. Cela a donné une trilogie !
Dans le deuxième et troisième volet, on suit les enfants des héros.

▶ Quels sont vos projets ?

Je travaille sur la biographie d'un corsaire de Louis XIV, où j'ai inséré beaucoup de dialogues, pour la rendre vivante.
Le premier tome devrait être publié en septembre 2015.

Combiner recherches et écriture

« C'est un vrai travail d'équilibriste. Quand j'intègre des personnages réels, je respecte l'Histoire. J'ai toujours fait attention à être le plus proche possible de la réalité. Tous mes livres sont relus par des amis historiens. Je tiens à être crédible d'un bout à l'autre. »

Site Internet : www.jfzimmermann.com

DES AUTEURS MARCQUOIS À DÉCOUVRIR CET ÉTÉ

- **Philippe Govart, Marcq ou crève, dans la série Polars en Nord, 2011 Ed. Ravet-Anceau**
- **Adeline Dias, Esprits Infinis, Tome 1 : Perception, 2013 Ed. Valentina**
- **Carole Fives, Camille Claude, la vie jeune, 2015 Ed Invenit**

FLEUR DE LYS :
Un petit restaurant-bar, tout en nuances

Jean-Luc Sergent, alias Christopher, a réalisé son rêve : moduler son restaurant à son image. Ce fan des pays anglo-saxons, des sixties et de cinéma en a complètement revu la décoration. L'ancien « Black Bear » s'est métamorphosé en « Fleur de Lys ». Décoration subtile, service soigné et une carte le midi, autour de 13 € (17 € en soirée). « Je cuisine moi-même le plat du jour. J'ai longtemps travaillé dans les hôtels haut de gamme en Angleterre et rêvais de réaliser un restaurant selon mes aspirations ».

52 rue Nationale. 03 20 42 17 74

RESTAURANT L'EPICURIEN :
Vers une nouvelle ère bistronomique

Toute la famille Fauchoit-Coussement relève le défi de rouvrir les portes de sa magnifique demeure, aux adeptes de la fine cuisine, à prix abordable. Gonzague Coussement, chef cuisinier, reprend le flambeau de ses parents. « Ces derniers temps, l'Epicurien accueillait seulement des réceptions. Désormais, nous rétablissons notre restaurant et servons tous les midis et soirs, sauf le dimanche soir. J'ai beaucoup travaillé, pour Dany Boon, pour le sommet économique mondial de Davos, au Turbotin de Douai... C'était enrichissant. Aujourd'hui, je lance un nouveau concept de bistronomie à 25 € le menu avec des plats au gré des saisons et de mes envies. Ma spécialité, c'est le poisson mais j'invente constamment. Nous continuons nos prestations de groupes et intervenons à domicile, mais nous misons désormais sur une restauration quotidienne ». Avis aux amateurs de table raffinée, un lieu de charme au cœur du Grand Boulevard.

18 avenue de Flandre. 03 20 45 82 15

L'ESTAMINET DE LA FERME AUX OIES : le charme de l'authenticité

En famille, entre amis ou à deux, l'Estaminet de la Ferme aux Oies vous propose de déguster des produits artisanaux de la Région. Le gérant, Philippe Laloux, a composé une carte pour régaler les enfants avec un menu adapté tandis que les parents pourront savourer de bons plats flamands traditionnels et choisir une des douze variétés de bières locales en pression.

L'Estaminet travaille avec les producteurs des environs. « Nous coupons nos frites nous-mêmes et avons trouvé un glacier artisanal qui fabrique des glaces délicieuses, vendues à l'extérieur, dans notre petit chalet ». Cafés à emporter, gaufres artisanales au beurre salé, à la cassonade sont également vendus. « Bientôt, sera ouverte une boutique de spécialités du Nord. Je tiens à la qualité et à la traçabilité des produits », souligne le responsable. En terrasse ouverte, dans la lumineuse salle principale ou encore dans l'ancienne étable, le choix est vaste pour la dégustation.

L'Estaminet de la Ferme aux Oies
101 rue du Pavé Stratégique
03 20 80 74 60

« Je lis, je troque » : des livres nomades pour des lecteurs citoyens

La Ville lance le concept d'une bibliothèque en libre service, au sein de la mairie pour ses agents. Le principe est simple : des livres sont déposés sur une étagère, à la disposition de tous. Chacun peut ainsi passer et choisir un roman, en déposer un autre qui jusqu'alors lui appartenait… En effet, s'il y a des livres dont on ne se sépare jamais, il reste tous ceux qui dorment, délaissés, dans nos bibliothèques, que nous avons lus un jour puis oubliés…

Le concept, proposé dans un premier temps au personnel municipal, devrait être développé prochainement dans un ou plusieurs quartiers de la Ville. Un mobilier urbain adapté à cette pratique sera installé dans des lieux de passage, offrant ainsi aux Marcquois la possibilité d'échanger, de prendre et déposer, de communiquer même via des messages laissés à l'intérieur des livres les plus appréciés !
Cette bibliothèque aux livres nomades est en totale autogestion. Basée sur une démarche collective et responsable, sa réussite est liée au bon vouloir et à l'esprit citoyen de ceux qui la fréquentent en toute liberté, à leur rythme, mais dans le respect des livres et des lecteurs.
Très en vogue en Allemagne et certains pays nordiques, le concept s'étend depuis quelques années aux villes françaises. Non seulement intéressant d'un point de vue culturel, il s'inscrit également dans une démarche de développement durable en offrant une seconde vie à nos livres.

FOCUS
Le 30 mai dernier, une vente de documentaires, romans, albums, bandes dessinées, CD… pour 1 euro symbolique était organisée à la médiathèque. Ensemble, donnons une deuxième vie à nos livres et CD – *prochain rendez-vous à suivre…*

Agenda 21 : un premier débat au sein du comité

Le premier Comité de développement durable de la Ville a réuni mardi 12 mai des élus, responsables d'entreprises et Marcquois pour débattre des idées retenues au cours des ateliers.

Une vingtaine d'idées ont vu le jour à la suite des ateliers constitués d'acteurs économiques, d'associations sportives, d'ambassadeurs « Développement durable », de la consultation numérique effectuée par mail et SMS. L'occasion de s'interroger sur les idées sélectionnées, de débattre et de finalement donner son avis.
Parmi les réflexions, en collaboration avec le service des sports et les clubs sportifs, des propositions ont été émises telles que « réduire ou faire disparaître les gobelets plastiques » lors des entrainements ou compétitions.

De nouvelles idées

D'autres idées comme « sensibiliser les habitants à la cueillette », ou encore le télétravail ont été évoquées. Des idées novatrices qui pourraient changer le quotidien de la Ville avec des solutions plus « vertes ».
Ces temps d'échanges fructueux ont même permis de faire naître de nouvelles suggestions.
Le Comité s'est prononcé sur les actions à conserver et les a classées par ordre de préférence. Une évaluation financière permettra de finaliser cette présélection.

Les projets seront présentés en Conseil Municipal pour une validation avant leur mise en œuvre.

Un défi humain et solidaire

Depuis le mardi 5 mai, Guy Loyez, expert comptable installé depuis trente ans à Marcq-en-Barœul, réalise l'exploit de se rendre, en courant, dans la ville de Menton.

Jusqu'à la veille de son départ, Guy Loyez était à son bureau. Directeur du Cabinet Loyez, une entreprise d'expertise comptable, il s'est lancé le défi de courir pendant trente jours pour rallier Menton. Une expérience inédite qui se veut également solidaire. Guy Loyez court pour l'association «Vaincre le myélome» * afin de collecter des fonds pour lutter contre ce cancer de la moelle osseuse.

«Des personnes atteintes par cette maladie nous attendent sur le parcours», explique le chef d'entreprise. Cette expérience, qui va lui pemetttre de joindre la passion de la course à pied à l'avancée de la recherche, ne lui fait pas peur. « Notre angoisse, c'est la pluie», témoigne ce dernier. Parti avec un ami, qui le suit à vélo, Guy Loyez ne s'est pas préparé de façon particulière. Il pratique régulièrement la course à pied et la compétition mais ne fait pas face à la même adrénaline que pour un marathon. Le lundi 4 mai, il était encore en train de s'occuper de déclarations et de donner les dernières instructions à ses employés.

Une cinquantaine de personnes s'est rassemblée pour le soutenir à son départ. Un moment chaleureux avec une pointe d'émotion lorsque Guy Loyez a décidé d'en profiter pour confier les clés de son entreprise à son fils et lui remettre son tee-shirt sur lequel était inscrit « I'm the boss» (ndlr : « je suis le patron»).

Grâce à une balise portée sur le dos, il est possible, depuis le départ, de suivre son parcours.

*** Si vous souhaitez apporter votre contribution à la recherche pour vaincre cette maladie, vous pouvez envoyer vos dons à l'association VLM Vaincre le Myélome – 235 bd Clemenceau – 59700 Marcq-en-Barœul.**

Rappel Plan Canicule

Mis en place début juin, le plan canicule couvre la période estivale jusque septembre.

Face aux températures élevées de l'été, il est recommandé d'être prudent et de faire preuve de la plus grande vigilance.

Si vous constatez une situation de détresse, appelez le CCAS pour la mise en place d'une visite à domicile. Si vous êtes intéressé(e) pour rejoindre l'équipe de bénévoles du CCAS, contactez le service de maintien à domicile.

Quelques conseils face à la chaleur

- Baisser vos stores pendant l'exposition au soleil
- Eviter de sortir aux heures les plus chaudes
- S'habiller avec des vêtements légers et clairs, en coton de préférence
- S'hydrater régulièrement
- Eviter tout effort (sport, jardinage, bricolage)

Centre Communal d'Action Sociale de Marcq-en-Barœul - 03 20 45 46 61

Bilan positif et maintien de l'organisation pour les TAP

Mis en place en septembre 2014, les temps d'activités périscolaires (TAP) ont rencontré un réel succès auprès des familles. Ils se poursuivront donc de manière similaire en septembre 2015.

Après une période d'adaptation, les TAP font désormais partie intégrante de l'emploi du temps des enfants. Ils fonctionnent tous les jours pour les classes maternelles et un jour sur deux pour les élémentaires. A 15h45, les enfants sont accueillis par le personnel municipal (animateurs, ATSEM, éducateurs sportifs, professeurs de musique) qui organise des animations d'éveil, de jeu et de découverte adaptées en fonction de leur âge.
En lien avec le Projet Educatif du Territoire, de multiples ateliers ont été développés et proposés aux enfants. Un enfant en élémentaire a pu participer à 10 ateliers différents dans l'année, les activités changent toutes les huit semaines. C'est un véritable parcours initiatique culturel, sportif et de loisirs : théâtre d'ombres chinoises, danse brésilienne, indienne, africaine, jardinage et cuisine, fabrication de bande dessinée et de jeux de société.

La parole aux enfants

Pour Alexis, les TAP ont été un vrai moment de plaisir. « C'était très bien, j'ai appris à mieux dessiner ! L'ambiance est sympa », explique Alexis, élève de CM1 à l'école Jules Ferry avant d'ajouter, « on découvre de nouveaux sports et les animateurs sont supers ». Pour Noé, 10 ans, « il faut venir aux TAP, parce qu'on apprend plein de nouvelles choses et on peut rester plus longtemps avec les copains ».
Flavio, 9 ans, qui « aime bien créer et imaginer » grâce aux ateliers, a pu fabriquer des figurines.

Perspectives pour la rentrée

- Le samedi matin continuera d'être un jour consacré à l'enseignement pédagogique.
- La gratuité pour tous les élèves jusque 16h30 est maintenue.
- Pour les maternelles, les TAP se déroulent de 15h45 à 16h30, tous les jours.
- Pour les élémentaires, un temps « Bulle d'air » de 45 minutes est prévu jusqu'à 16h30.
- Les TAP demeurent facultatifs et la participation financière aux trois heures de TAP hebdomadaire pour les élémentaires est conservée.
- L'opération « un fruit à la récré » est prolongée. Des animations permettent aux enfants de découvrir, autour de la dégustation et la préparation d'un fruit, de nouvelles saveurs.

« L'enfant est au cœur des préoccupations, seul son bien-être compte. Au cours des Conseils d'écoles, j'ai eu l'occasion de rencontrer l'ensemble des directeurs et des représentants des parents avec lesquels un dialogue construit a permis d'exposer la reconduction du projet éducatif de la Ville. Ce dernier a d'ailleurs été validé par les services de l'Education Nationale », rappelle Joëlle Longueval, Adjointe à l'Enseignement et aux Actions Educatives. C'est en ce sens que la rentrée scolaire 2015/2016 s'inscrira dans la continuité pour maintenir une stabilité nécessaire pour l'équilibre de l'enfant et indispensable pour l'organisation des familles.

- Pour répondre à une demande exprimée par les conseils d'écoles et dans l'intérêt des élèves, l'étude pour les élémentaires sera mise en place plus tôt, dès 15h45, les jours sans TAP.

LES CHIFFRES

100 ateliers par semaine en élémentaire

40 ateliers par jour pour les maternelles

123 agents mobilisés

880 enfants accueillis quotidiennement en TAP maternelle et **800** dans les ateliers élémentaires

78% des enfants participent aux TAP

Plus de **1 000** enfants accueillis sur le temps « Bulle d'air »

Vélos réglés et casques sur la tête : prêts pour la rando cyclo !

Les jeunes des Maisons de Jeunesse pédaleront le dimanche 7 juin pour la troisième édition de la rando cyclo jeunes. Un rendez-vous attendu avec impatience par les plus petits comme les plus grands.

Lisrine et Amel ont neuf et dix ans. Les deux jeunes marcquoises, en CM1, profitent des vacances de Pâques pour s'entraîner à la grande course. Ravies de démarrer une nouvelle épreuve, sous le soleil, elles expliquent : « Faire du vélo permet de nous dépenser le matin, ça fait plaisir de faire du sport et encore plus avec ses copines ». Toutes les deux ont « hâte de faire la rando cyclo ».
Pour Coralie, 19 ans, qui les accompagne, la même excitation se fait ressentir. La jeune femme fait pour la première fois le stage vélo et tout lui plaît. « Cela amène une meilleure cohésion d'équipe entre les animateurs et pour les enfants, ça les rapproche beaucoup ». L'importance de l'entraide et de la solidarité permet de faire progresser tout le monde.

Un entraînement bien rodé

L'entraînement avant le grand jour s'est fait sur plusieurs sessions. Entre code de la route et entraînement sportif, il ne faut rien oublier. Les enfants et adolescents ont pu participer à des sessions de préparation physique comme des cours de boxe ou du cardio training. De quoi augmenter leurs performances une fois sur les vélos !
Pour la grande randonnée, les jeunes seront encadrés par des bénévoles de l'association Marcq Rando et les animateurs de la Ville. Le parcours cartographié devrait les mener au Près du Hem, tout en longeant les berges de la Lys. Plus de 40 kilomètres à parcourir en groupe, avec un repas prévu sur place le midi.

Rando cyclo – dimanche 7 juin – départ à 9 heures arrivée à 17 heures (départ et arrivée à la piscine)

Inscription pour la rentrée scolaire 2015-2016

Téléchargez le formulaire d'inscription sur le site de la Ville. Ce document doit être retourné avec des pièces justificatives très précises. La liste des documents est à retrouver sur marcq-en-baroeul.org
Les familles des enfants de grande section de maternelles n'ont pas à procéder à une nouvelle inscription pour le passage en Cours Préparatoire.

Pré-inscriptions aux TAP Des formulaires sont transmis aux enfants dans les écoles et disponibles sur le site de la Ville.

Renseignements : 03 20 45 45 45

Les inscriptions en ligne pour les accueils de loisirs d'été sont ouvertes jusqu'au 15 juin

Les accueils de loisirs sont ouverts du 6 au 31 juillet et du 3 au 28 août 2015.

Les enfants seront accueillis dans les structures de leur quartier. Deux formules sont possibles :
- les accueils de loisirs à la journée complète avec repas
- les accueils en demi-journée à la carte.

Pour faciliter les déplacements vers les Accueils de Loisirs, la sectorisation a été légèrement modifiée.

3 types d'accueils sont proposés : pour les 2-6 ans, pour les 6-12 ans et pour les 12-17 ans.

Modalités d'inscription

En ligne sur le site de la Ville pour les accueils à la journée complète. Sur place pour les autres accueils.
A la Maison de la Jeunesse du Pont et au PIJ pour Prends tes marques (12-17 ans).
inscription : marcq-en-baroeul.org

Euromeeting : départ pour Gladbeck imminent !

Du 5 au 7 juin, des sportifs Marcquois se rendront à Gladbeck, en Allemagne, dans le cadre de l'Euromeeting. Un rendez-vous désormais incontournable pour les associations sportives locales, mais également pour les habitants des deux communes.

Jeux de la Ruhr obligent, pour la deuxième année consécutive, l'Euromeeting se tiendra une nouvelle fois à Gladbeck.

Retour aux sources

Depuis 1964, les clubs sportifs de Gladbeck et de Marcq-en-Barœul organisent des échanges afin de mieux se connaître au travers de rencontres sportives. C'est en 2009, à l'initiative de Didier Ellart, Adjoint au Maire en charge du Sport et Denis Tonnel, Adjoint au Maire en charge des Relations Internationales, que l'Euromeeting a été créé tel qu'il existe aujourd'hui, enrichissant les rencontres. Chaque année, ce sont près de 100 participants qui prennent le départ, dans un sens ou dans l'autre, pour cet événement.

Un rendez-vous intergénérationnel

Ce rendez-vous attendu est également ouvert aux seniors à travers les clubs de randonnée pédestre, de gymnastique ou encore de pétanque.
Cette année, les jeunes sportifs seront des footballeurs, des volleyeuses et des cavalières. De 8 à 16 ans, ils pourront également participer aux Jeux de la Ruhr, qui se tiennent du 3 au 6 juin. Pour Didier Ellart « le sport est un langage commun et universel, permettant de dépasser la barrière de la langue ». Un véritable moment d'échange pour les Marcquois, dont le but est « de créer des liens interculturels entre les clubs sportifs ». Par le biais de cet événement, le sport est un vecteur important du jumelage.

> Josiane Lacomblez, présidente de Marcq Actigym Volontaire, a participé pour la première fois l'année dernière. Ravie, la Marcquoise retournera volontiers à Gladbeck, « c'était charmant et les Allemands sont très accueillants ». Absente cette année, elle essaye d'inciter ses amies du club à s'y rendre. « Tout était très bien, c'est à la fois simple et très sympa, ils font tout pour nous faire plaisir ».

L'Euromeeting se déroulera à Marcq-en-Barœul en 2016, la Ville accueillera les clubs sportifs de ses villes jumelées.

Un concours amateur de jeunes cavaliers

L'UCPA organise un concours amateur de dressage équestre pour jeunes cavaliers le dimanche 7 juin au Centre Équestre René Dujardin.
Organisé avec le Comité Régional d'Équitation du Nord/Pas de Calais, le concours se déroulera sur douze ou treize épreuves, entre 9h et 20h. Au programme, enchaînement de figures et techniques, reprise libre en musique. Les participants seront notés sur l'aspect technique, mais aussi artistique selon les épreuves.
La remise des prix aura lieu immédiatement après chaque épreuve dans le club house.
Au total, le concours rassemblera plus de 80 participants, venus de la Région mais aussi de Picardie. La compétition permettra aux cavaliers de collecter des points qualificatifs pour les Championnats de France.

Dimanche 7 juin
Centre Equestre René Dujardin
108 rue de la Rianderie
Entrée libre

Le Challenge Serge Charles

La salle Maurice Herzog accueillera le Challenge Serge Charles le 6 juin. L'événement signe le retour d'une compétition interclubs en judo pour la Ville.

Dès 13 heures et pour l'après-midi, poussins et benjamins vont prendre place sur les tatamis de la salle Herzog pour une compétition. Les enfants de Marcq Judo accueilleront et affronteront des judokas d'autres clubs de la Région.
« Cela faisait quelques années qu'il n'y avait pas eu de rencontre entre les clubs », explique Nicolas Cultru, Président du club, avant d'ajouter, « c'est une remise en route, si l'évènement est un succès, on aimerait le pérenniser et monter en intensité ».
Des médailles seront remises aux vainqueurs de chaque catégorie et une coupe au grand club vainqueur du Challenge.

Challenge Serge Charles – samedi 6 juin – 13h – Entrée libre
Salle Maurice Herzog – Rue des Entrepreneurs

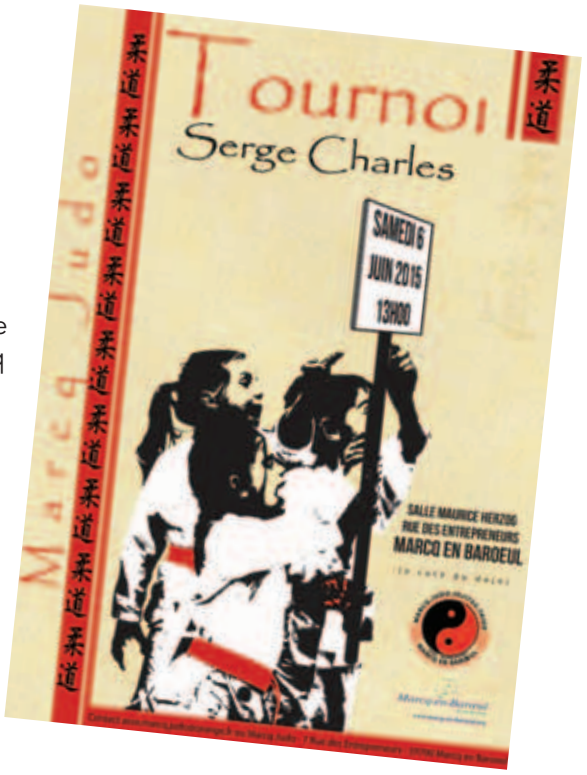

Le championnat de France des sapeurs pompiers

Le 14e Championnat de France des sapeurs pompiers se déroulera en partie à l'Hippodrome Serge Charles pour les phases de poule.

Le 12 juin, les sapeurs pompiers ont rendez-vous sur le terrain de l'Hippodrome pour disputer les phases de poule de leur Championnat de France de Rugby. Accueillies sur les infrastructures utilisées par l'OM Rugby, 48 équipes de pompiers s'affronteront lors de cette journée de qualification. Le public pourra assister à l'événement pour voir jouer une partie des 1 200 rugbymen.

Les matchs auront lieu de 8h30 à 17h30.

Cet événement sportif sur notre territoire est le plus important au niveau national en sport collectif pour les sapeurs pompiers.

Championnat de France des sapeurs pompiers
Vendredi 12 juin
de 8h30 à 17h30
Hippodrome Serge Charles
137 bd Clemenceau

D'autres rendez-vous sportifs

Football - Stade Georges Niquet
Dimanche 7 juin : Finales de coupe de la Ligue
10h30 : U19 / 14h30 : U16 / 16h30 : U17

Natation synchronisée - Piscine municipale
Samedi 27 juin à 19h30
Gala interclubs

Ambiance funk et disco pour la fête de la Musique

Le groupe Earth Wind & Fire, Sing Sing My Darling et le gagnant du tremplin DerbyBox Goldfish Memory se produiront sur la scène de l'Hippodrome, le 21 juin dès 19 heures.

« Boogie Wonderland » et « September », ces titres phares du groupe Earth Wind & Fire résonneront le dimanche 21 juin à l'Hippodrome. Ces chansons, remises au goût du jour dans le film « Intouchables », seront reprises sur scène. Entre disco, funk et soul, le groupe assurera deux heures de show rythmées au son des cuivres et des voix mythiques.
En première partie, Sing Sing My Darling apportera sa touche pop. Le groupe toulousain aux sonorités électro, funk et soul propose une musique groovy. Le quatuor entraînera un véritable vent de fraîcheur sur scène.
Juste avant, les Goldfish Memory, grands gagnants du tremplin DerbyBox organisé par la Ville, savoureux mélange « rock'n'soul » ouvriront cette soirée. La voix sensible de Lena, la chanteuse, devrait faire danser plus d'une personne !

Entrée libre - Hippodrome, 137 boulevard Clemenceau – Extraits musicaux et vidéos à découvrir sur marcq-en-baroeul.org / page d'accueil

Conservatoire en fête

La fête de fin d'année du Conservatoire de la Ville aura lieu le dimanche 28 juin de 12h à 19h. Une journée musicale qui permettra de réunir les élèves avant la trêve estivale.

C'est sur un grand rassemblement que démarrera « Conservatoire en fête » avec un concert d'ouverture de tous les orchestres dès midi, dans le jardin. L'association de parents d'élèves conviera les participants à un apéritif avant la suite des festivités. A partir de 13h, et dans trois salles, les élèves joueront en solo et les orchestres offriront une prestation toutes les 30 minutes dans le jardin qui accueillera aussi les classes de musiques actuelles et de jazz tout au long de l'après-midi.
« Cet instant de fête reste un moment fort de notre année », explique Marc Bollen, directeur du Conservatoire de Musique, car « il permet de faire jouer la quasi-totalité de nos 600 élèves dans un esprit détendu, familial et sympathique ».

Conservatoire en fête – dimanche 28 juin dès 12h - 929 Avenue de la République

Music' à ma porte se prolonge en juin

Jusqu' au 12 juin, les trois derniers concerts gratuits de Music' à ma porte seront proposés dans différents quartiers de la ville. Les rues vont continuer de s'animer tout en musicalité.

C'est le groupe Satin Swingers qui ouvrira le bal du mois de juin de Music' à ma porte le mardi 2 juin. Entre humour, rythme et glamour, le trio de chanteuses sera accompagné au piano, pour interpréter des classiques des années 20, 30 et 40.
Trois jours plus tard, ce sont 35 chanteurs qui seront sur scène le vendredi 5 juin à 20h30. Sous la direction de François Grenier, Le Madrigal de Lille se produira à l'Eglise Saint-Vincent. Sur le thème de la lumière, l'ensemble reprendra de la musique sacrée contemporaine a cappella. Les répertoires seront variés de l'américain au scandinave, en passant par le japonais. Un univers mystérieux et envoûtant à découvrir sans modération.
Subtil mélange de swing et de danse, The French Rag clôturera le festival salle Doumer le vendredi 12 juin. Le groupe s'est déjà produit à la Corderie à l'automne 2014. Entre musiques populaires des années folles et le rythme du swing, le jazz band vous séduira à nouveau.

Music'à ma porte – mardi 2 à 17h, vendredi 5 à 20h30 et vendredi 12 à 20h Entrée libre

Fête de la Musique - Autres rendez-vous

Vendredi 19 juin à 20h30
Concert du solstice d'été
Chœur grégorien Canticum Novum et ensemble vocal Josquin des Prés
Bernard Aubin : direction
Ghislain Leroy : orgue
Eglise Saint-Vincent – Entrée libre

Samedi 20 juin à 15h
C.L.A.V.I.E.R : scène ouverte
Ensemble vocal Josquin des Prés dirigé par Bernard Aubin ; groupe Esprit Danse animé par Caroline Mayeux. Robert Baron : accordéonniste. Résidence Paul Cordonnier 4 rue M. Genevoix – Entrée libre

Lundi 22 juin à 14h30
Chorale A Quatre Voix : Journée portes ouvertes – Espace Saint-Joseph

A l'affiche

Mardi 9 juin à 19h
Soirée branchée par les classes de musiques actuelles du Conservatoire de Marcq-en-Barœul
La Corderie – Entrée libre – 03 20 45 63 40

Vendredi 5 juin à 15h
Rencontres chantantes avec la Chorale A Quatre Voix et les élèves de CM1 de l'école Notre-Dame de Lourdes
Salle Bauweraerts – Rue Joël Braems
Entrée libre

Première édition pour « Les trottoirs de l'art »

Le vendredi 12 juin de 14h à 19h, l'Atelier des Amis des Arts organise une session de peinture en extérieur dans le quartier du Bourg. L'occasion de s'essayer à un nouvel exercice.

Baptisée « Les trottoirs de l'art », l'opération lancée par l'Atelier des Amis des Arts a pour but de faire découvrir la peinture autrement. Au cours de l'après-midi, les artistes de l'association, mais aussi leurs invités, vont peindre et laisser leur inspiration les guider. Toutes les techniques seront autorisées : aquarelle, acrylique, ou encore dessin. Le choix sera laissé à chacun. L'occasion pour les peintres confirmés et amateurs de s'essayer à reproduire les monuments de la ville. Installés essentiellement dans le quartier du Bourg, les artistes se retrouveront à 19h à La Forge pour une exposition de leurs œuvres. Ouvert à tous, l'événement est accessible à tout peintre amateur qui souhaite venir avec son propre matériel se joindre à ce moment convivial.
Les membres de l'association souhaitent que ce rendez-vous devienne pérenne. Après un premier coup d'essai réussi l'an passé qui a réuni une quinzaine d'artistes, la première édition s'installe sur les trottoirs de la Ville.
Le mot de Guy Crombez, le président : « Notre association expose régulièrement à l'Espace Saint-Joseph. La prochaine exposition sur le thème de la Renaissance et dans le cadre de Lille 3000 est prévue pour le mois de novembre. Entre les expositions, nous donnons aussi des cours de peinture. Nous sommes une cinquantaine. »

Les trottoirs de l'art - vendredi 12 juin de 14h à 19h. Parvis de l'Eglise Saint-Vincent, la Forge et parvis de la Corderie. En cas d'intempéries, les artistes se produiront à l'intérieur de la Forge et de la Corderie.
Inscriptions : adamarcq@yahoo.fr

Le Brésil à portée de pied

S'initier à la danse brésilienne, c'est de nouveau possible avec la reprise de cours de danse proposés par la Ville. Les ateliers auront lieu les 6, 13, et 27 juin de 14h30 à 16h au Parc du Petit Prince. En partenariat avec Lille 3000 « Renaissance », les danseurs en herbe pourront participer au spectacle d'ouverture de l'événement, sur la thématique du Brésil, prévu le 26 septembre. Il est préférable d'assister à un maximum de cours pour participer à la parade, mais les nouveaux inscrits seront les bienvenus !

Inscriptions aux ateliers : 03 20 45 45 54
elisabeth.monseigny@marcq-en-baroeul.fr

Des nouveautés au programme du Festival au Nord d'Avignon !

Dès le samedi 27 juin, le Festival au Nord d'Avignon revient à Marcq-en-Barœul. Jusqu'au 4 juillet, les spectacles de théâtre improvisé se produiront sur les planches du Théâtre de la Rianderie.

Concepts inédits

La Ligue d'Improvisation proposera trois nouvelles créations. Emmanuel Leroy, directeur artistique, entend créer de nouveaux concepts. Parmi les nouveautés, « un piano battle » entre deux pianistes virtuoses. Ils vont se défier et s'affronter sur scène le 30 juin à 20h30. Un spectacle « au côté théâtral avec beaucoup d'humour », explique le directeur artistique.

Vacances sur scène

Autre nouveauté, la ligue présentera « La vie en vacances », le 4 juillet à 20h30. Un spectacle sur « tout ce qui peut se passer en vacances », décrit Emmanuel Leroy. Les thèmes du sujet seront donnés par le public.
Le couple, la famille ou encore la vie au travail seront également abordés. Soutenu par la Ville et par la Métropole Européenne de Lille, le festival, qui réunit en moyenne 800 spectateurs par an, est le seul festival de théâtre improvisé en France. Une guinguette sera ouverte dans la cour du Théâtre de la Rianderie pour permettre la discussion et l'échange à l'issue des représentations.

Le programme complet :
www.impromarcq.com
Réservations : 03 20 98 44 44

Du 5 au 7 juin – Carré Danse et **du 12 au 16 juin** – Théâtre Charcot – Festival de Danse Création – Spectacle de fin de saison par l'ensemble des élèves – 03 20 72 32 19 danse.creation@wanadoo.fr

Samedi 6 et dimanche 7 juin à 17h30
Opéra de la Lune de Jacques Prévert par les élèves du Conservatoire de Musique, d'Art Dramatique et de Danse – Théâtre Charcot
Gratuit sur réservation – 03 20 45 63 40

Samedi 13 juin à 16h, dimanche 14 juin à 18h30 Théâtre : Fantaisies gourmandes par les élèves du Conservatoire – Théâtre de la Rianderie gratuit sur réservation : 03 20 45 63 40

Du vendredi 19 au dimanche 21 juin
Théâtre : Dernières Fragrances, L'affaire de la rue de Lourcine et Lysistrata par les ateliers du Centre Social – Théâtre de la Rianderie
Entrée libre – 03 20 51 82 46

Dimanche 21 juin à 17h
Danse : Des… Equilibre, gala annuel de l'association Kore Art – Théâtre Charcot
Tarifs 7/5 € (prévente) 8/6 € le jour du spectacle – koreartdanse.com

Samedi 27 juin à 20h30
Dimanche 28 juin à 15h
Théâtre : Klaxon, trompettes et pétarades, de Dario Fo par les ateliers de pratiques artistiques de la Ville
Mise en scène : Nicolas Catrix
Théâtre de la Rianderie
Tarif : 5 € – 06 28 71 06 50

Dimanche 28 juin à 19h
Bounty Hunter, comédie par les ateliers de pratiques artistiques de la Ville. Mise en scène : Dimitri Vanoverschelde – Théâtre de la Rianderie – 5€ – 06 28 71 06 50

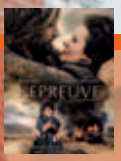
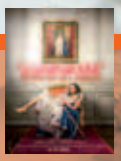

Colisée Lumière

du 27 mai au 2 juin	Durée	mer.27	jeu.28	ven.29	sam.30	dim.31	lun.1er	mar.2
La tête haute	*2h*	14h30	17h	17h	20h30	17h	17h	14h30 20h30
Taxi Téhéran	*1h25* *vostf*	17h	14h30	14h30		20h		
L'épreuve	*2h*		20h30		17h	14h30	14h30	
Connasse, Princesse des coeurs	*1h20*	20h30		20h30	14h30			17h30
du 3 au 9 juin	Durée	mer.3	jeu.4	ven.5	sam.6	dim.7	lun.8	mar.9
On voulait tout casser sortie nationale	*1h25*	14h30 20h30	17h	14h30	14h30 20h30	17h	17h	14h30 20h30
Trois souvenirs de ma jeunesse	*2h*		14h30	17h	17h	20h		17h
Mad Max fury road	*2h*	17h		20h30 3D		14h30	14h30 3D	
du 10 au 16 juin	Durée	mer.10	jeu.11	ven.12	sam.13	dim.14	lun.15	mar.16
Le talent de mes amis	*1h40*	20h30	14h30	20h30	14h30		17h	14h30
La loi du marché	*1h35*	17h	20h30	14h30	17h	14h30		20h30
A la poursuite de demain	*2h05*	14h30		17h	20h30	17h		
Une belle fin	*1h30* *vostf*		17h			20h	14h30	17h
du 17 au 23 juin	Durée	mer.17	jeu.18	ven.19	sam.20	dim.21	lun.22	mar.23
Comme un avion	*1h45*	20h30	14h30	14h30 20h30	17h	14h30	17h30	14h30
Jurassic World	*2h20*	14h30	17h 3D	17h 3D	20h30 3D	17h	14h30 3D	20h30
Christina Noble	*1h40*	17h30 *vostf*			14h30	20h *vostf*		17h
du 24 au 30 juin	Durée	mer.24	jeu.25	ven.26	sam.27	dim.28	lun.29	mar.30
Valley of love	*1h30*	20h30	17h	20h30	14h30	17h	14h15	20h45
Qui c'est les plus forts ?	*1h45*	14h30		17h	20h30		16h15	14h
Les optimistes	*1h30* *vostf*		14h30			14h30		16h15
Le monde de Nathan	*1h50*	17h		14h30 *vostf*			20h45	18h15 *vostf*
San Andreas	*1h45*				17h		18h30	
Intimité conjugale	*1h45*					20h		

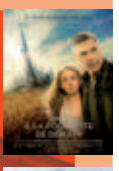

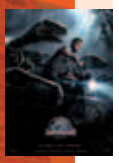

Cinéma Colisée Lumière, 55 rue Montgolfier Son Dolby Digital
Informations sur www.marcq-en-baroeul.org

Expositions

Du 2 au 27 juin
1914-1918, les artistes face à la guerre
Galerie de la Corderie

Du 3 au 27 juin
Hélène Goddyn – Dessins et tableaux
La Forge

Du 30 juin au 29 août
Marcq-en- Barœul : 60 ans d'évolution vus du ciel (1932 – 1995) – Photographies
Galerie de la Corderie

Du 1er juillet au 20 août
Janine Hohm et Fernand Paeye
Peintures
La Forge